DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 44197030

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

✔ U7 ✔ U9 ✔ U11 ✔ U13 U15

Nbre d'engagés maximum : .....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, **au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.**

VILLE Préfailles ..... **CODE POSTAL :** 44770 .....

TITRE DE L'ÉPREUVE 19ème Grand Prix Cycliste des Jeunes de Préfailles ..... **DATE** 14 mai 2026 .....

CLUB ORGANISATEUR Vélo Club Sébastiennais .....

DONNÉES GPS : .....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ✔ **Interrégionale** **Départementale** **Régionale**

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : ..... Mini Cyclo-cross Piste

✔ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : 13 rue de la Renaudière - Préfailles - 12h .....

Lieu et horaires de départ : 13 rue de la Renaudière - Préfailles - 13h .....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	0,500 km	1	0,500 km	12 H 00	13 H 00
U9	1,900 km	3	5,700 km	12 H 00	..... H .....
U11	1,900 km	5	9,500 km	12 H 00	..... H .....
U13	1,900 km	7	13,300 km	12 H 00	..... H .....
U15	..... km		..... km	..... H	..... H .....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

Christine TENDRON - 0789087112 - christinetendron@yahoo.fr .....

Le speaker est :

Guillaume ORDRONNEAU .....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

Christine TENDRON .....

Visa de l'Organisateur

TENDRON Christine

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional